Fiche technique

Comfort™

Fongicide

Fongicide systémique combiné pour la lutte contre les maladies des céréales.

Produit	Comfort est un concentré émulsionnable et contient 16,3 % (160 g/l) Prothioconazole, 30,5 % (300 g/l) Spiroxamine. W 6392-1
Cultures	Grande culture
Spectre d'efficacité	fusarioses de l'épi, grillures (PLS), grillures (PLS+RCC), helminthosporiose de l'orge, oïdium des céréales, piétin-verse des céréales, rhynchosporiose, rouille brune, rouille naine de l'orge, septoriose de l'épi (S. nodorum), septorioses foliaires (S. tritici ou S. nodorum).
Emploi **Grandes cultures**	**Blé, Triticale:** 1.25 lt/ha, contre *fusarioses de l'épi*. Application: stade 55-69 (BBCH). 1 traitement par culture au maximum. Pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 20 m par rapport aux eaux de surface. Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de la dérive, conformément aux instructions du service d'homologation. Pour protéger les organismes aquatiques, le risque de ruissellement doit être réduit de 1 point selon les instructions du service d'homologation. **Blé:** 1.25 lt/ha, contre *grillures (PLS), oïdium des céréales, rouille brune, rouille jaune, septoriose de l'épi (S. nodorum), septorioses foliaires (S. tritici ou S. nodorum)*. Application:stade 31-61 (BBCH). 1 traitement par culture au maximum. PLS = Physiological Leaf Spots. Pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 20 m par rapport aux eaux de surface. Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de la dérive, conformément aux instructions du service d'homologation. Pour protéger les organismes aquatiques, le risque de ruissellement doit être réduit de 2 points selon les instructions du service d'homologation.

	Blé: 1.25 lt/ha, contre *piétin-verse des céréales*. Application: stade 30-32 (BBCH). 1 traitement par culture au maximum. Pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 20 m par rapport aux eaux de surface. Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de la dérive, conformément aux instructions du service d'homologation. Pour protéger les organismes aquatiques, le risque de ruissellement doit être réduit de 2 points selon les instructions du service d'homologation. **Épeautre:** 1.25 lt/ha, contre *oïdium des céréales, rouille brune, septorioses foliaires (S. tritici ou S. nodorum)*. Application:stade 31-61 (BBCH). 1 traitement par culture au maximum. Pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 20 m par rapport aux eaux de surface. Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de la dérive, conformément aux instructions du service d'homologation. Pour protéger les organismes aquatiques, le risque de ruissellement doit être réduit de 2 points selon les instructions du service d'homologation. **Orge:** 1.25 lt/ha, contre *grillures (PLS+RCC), helminthosporiose de l'orge, oïdium des céréales, rhynchosporiose, rouille naine de l'orge*. Application: stade 31-51 (BBCH). 1 traitement par culture au maximum. PLS+RCC = Physiological Leaf Spots et Ramularia collo-cygni. Pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 20 m par rapport aux eaux de surface. Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de la dérive, conformément aux instructions du service d'homologation. Pour protéger les organismes aquatiques, le risque de ruissellement doit être réduit de 2 points selon les instructions du service d'homologation. **Seigle:** 1.25 lt/ha, contre *rhynchosporiose, rouille brune, septorioses foliaires (S. tritici ou S. nodorum)*. Application: stade 37-61 (BBCH). 1 traitement par culture au maximum. Traitement dans des cultures semées en automne. Pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 20 m par rapport aux eaux de surface. Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de la dérive, conformément aux instructions du service d'homologation. Pour protéger les organismes aquatiques, le risque de ruissellement doit être réduit de 2 points selon les instructions du service d'homologation.

	Triticale: 1.25 lt/ha, contre *oïdium des céréales, rouille brune, rouille jaune, septorioses foliaires (S. tritici ou S. nodorum)*. Application: stade 31-61 (BBCH). 1 traitement par culture au maximum. Pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 20 m par rapport aux eaux de surface. Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de la dérive, conformément aux instructions du service d'homologation. Pour protéger les organismes aquatiques, le risque de ruissellement doit être réduit de 2 points selon les instructions du service d'homologation.
Mode d'action	Comfort™ est un fongicide combiné avec les matières actives Prothioconazole (Triazolinthione) et Spiroxamine (Spirocétalamine). Le mode d´action différent des deux matières actives et leurs propriétés systémiques assurent un large spectre d´action et une efficacité durable contre les principales maladies du pied, du feuillage et de l´épi sur blé, orge, seigle et triticale. Comfort agit de manière préventive et curative contre les différents champignons et permet en plus de pratiquer une stratégie anti-résistance effective.
Préparation de la bouillie	Préparation de la bouillie: verser le produit directement au travers du tamis dans le réservoir rempli à moitié d'eau. Ensuite compléter le réservoir selon besoin. Agiter constamment la bouillie. **Mélanges:** Comfort™ est miscible avec nos insecticides. **Protection des utilisateurs:** Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + des lunettes de protection ou une visière. Application de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure.
Rotation des cultures	Pas de restriction.
Classement	Attention  P102 Tenir hors de portée des enfants. EUH208 Contient [Prothioconazol, Spiroxamin]. Peut produire une réaction allergique. EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H302 + H332Nocif en cas d¿ingestion ou d¿inhalation. H315 Provoque une irritation cutanée.

	H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
Comportement dans l'environnement	Le produit est homologué par l' OSAV. On peut l'utiliser en PER, les restrictions de certains programmes sont à observer.
Emballage	1 lt. 5 lt.
®	
A Observer	Cette fiche vous informe et ne remplace pas l'étiquette. Avant d'utiliser un produit, veuillez lire attentivement l'étiquette et s'y tenir conformément.

Version 06.02.26/RH/PM/LG0000

4665 Oftringen AG, Téléphone 056 201 45 45
www.leugygax.ch